



Laon, le 29 janvier 2016

Communiqué de presse

Signature du CLSPD de Guise

4 février 2016 à 14h30 en mairie

Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD) de Guise sera signé jeudi prochain à la mairie de Guise en présence de M. Dominique BABSKI, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins, M. Damien SAVARZEIX, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Saint-Quentin, du Colonel MENDES, commandant le groupement de gendarmerie de l'Aisne et de M. Hugues COCHET, maire de la commune.

Présidée par le maire, cette instance est le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune.

Obligatoire dans les communes de plus de 10000 habitants et dans celles comprenant une zone urbaine sensible, le CLSPD a vocation à :

- favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et les organismes publics et privés concernés, et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques,
- assurer l'animation et le suivi du contrat local de sécurité lorsque le maire et le préfet, après consultation du procureur de la République et avis du conseil, ont estimé que l'intensité des problèmes de délinquance sur le territoire de la commune justifiait sa conclusion »,
- être consulté sur la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

Les CLSPD reposent sur une démarche qui doit être la plus pragmatique possible pour permettre une mobilisation fluide et rapide des acteurs de la prévention de la délinquance avec pour principal objectif d'assurer la sécurité des citoyens, tout en confortant les collectivités dans leur rôle de proximité, et en réaffirmant l'importance d'une contractualisation avec l'État, qui permet de fixer un cadre et de répartir les compétences entre les intervenants.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet_02

Un diagnostic a été établi pour définir les priorités d'actions de la ville de Guise et favoriser le développement et la mise en oeuvre d'actions partenariales cohérentes.

Pour 2014, ce sont en effet 362 atteintes aux biens qui ont été constatées, 422 infractions routières qui ont été relevées et 402 mises en cause qui ont abouti pour un quart d'entre elles à une garde à vue. Il faut ajouter à cet état des lieux qu'un grand nombre des interventions porte sur des violences familiales ou conjugales, des agressions diverses voire des tapages nocturnes.

Le CLSPD signé aujourd'hui permettra de porter des actions fortes sur la délinquance, en agissant notamment plus efficacement à titre préventif pour assurer la sécurité des biens et des personnes :

- la déclinaison locale se fera autour de 3 grands axes :
 - ✕ Renforcer la prévention de la délinquance chez les jeunes de 12 à 25 ans,
 - ✕ Prévenir les violences faites aux femmes et intrafamiliales, renforcer l'aide aux victimes et la prise en charge des auteurs de violences,
 - ✕ Améliorer la tranquillité publique et agir contre la hausse des cambriolages.

Les axes principaux de ce CLSPD seront mis en oeuvre de la manière suivante :

AXE 1 : TRANQUILLITE PUBLIQUE

1. Prévenir les nuisances sonores liées aux regroupements de personnes sur le domaine public,
2. Vidéo-protection / Prévention des dégradations urbaines et lutte contre la délinquance,
3. Prévention des cambriolages,
4. Prévention contre les comportements radicaux,
5. Prévention de la récidive (TIG).

AXE 2 : PARENTALITE ET ACTIONS ENVERS LES JEUNES

6. Aide et soutien à la parentalité, médiation familiale,
7. Lutter contre les addictions,
8. Prévention les incivilités portant sur le domaine public,
9. Lutter contre l'oisiveté des jeunes,
10. Lutter contre la délinquance en milieu scolaire.

AXE 3 : PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET AIDE AUX VICTIMES

11. Lutter contre les violences faites aux femmes, et actions d'information et de communication,
12. Prise en charge des victimes de violences intra-familiales.

L'objectif de cette politique locale de prévention vise à faciliter tant l'information que le suivi des actions mises en oeuvre dans le cadre du CLSPD et tendre ainsi, à mieux circonscrire les phénomènes de délinquance à l'échelle de la commune de Guise.